Le 04-06-2017

Télécharger ou imprimer au format PDF

C’est peu dire que Bruxelles a accueilli, avec soulagement et enthousiasme, l’élection du très pro-UE Emmanuel Macron.

Des le 8 mai au matin, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne et soutien de poids d’E. Macron, rappelait, sans prendre de gants diplomatiques :*« nous sommes confrontés avec la France à un problème particulier, les Français dépensent trop d’argent et ils dépensent au mauvais endroit… les Français consacrent entre 53% et 57% de leur Produit intérieur brut à leurs budgets publics ; compte tenu du niveau relativement élevé de la dette, cela ne peut pas fonctionner dans la durée »*. Le message était clair mais il vaut mieux le répéter.

A l’occasion de la présentation des prévisions économiques européennes,

Pierre Moscovici, Commissaire aux Affaires économiques, a bien sûr applaudit l’élection d’
Emmanuel Macron : « *personne ne devrait bouder son plaisir* », tout en a réitérant le message du chef : accélérer les coupes dans les dépenses publiques.

Pierre Moscovici – qui fut à Bercy avant Michel Sapin – a gentiment remis la pression en prévoyant qu’E. Macron « *aura à cœur de faire progresser la gouvernance de la zone euro et les politiques économiques européennes… qu’il défendra le projet de budget de la zone euro et d’un ministre des finances commun* ».

Déjà en son temps, Lionel Jospin plaidait pour « un gouvernement de la zone euro » dont l’Allemagne ne voulait pas, opposée à l’idée que les finances allemandes servent à renflouer les pays « à la traîne » notamment, du sud.

Pour contourner l’obstacle allemand, Macron a insisté, pendant sa campagne, sur son intention d’accélérer les coupes budgétaires et les « réformes » en France de manière à se présenter en élève modèle face aux dirigeants allemands, qui pourraient alors faire quelques concessions (mineures).

Prévisions aléatoires et « recommandations » des europiomanes

Pour la zone euro, les pronostics de croissance sont « optimistes » : le PIB s’accroîtrait de 1,7% en 2017, et 1,8% en 2018 (très aléatoire). Les taux officiels de chômage devraient légèrement diminuer : 9,4% en 2017, et même 8,9% en 2018…On croit rêver. Quant aux déficits publics, ils s’établiraient en moyenne à 1,4% du PIB en 2017, et à 1,3% en 2018…

Mais dans ce contexte hypothétique, la France apparaît toujours comme un cancre aux yeux de Bruxelles. Certes, le déficit français devrait s’établir fin 2017 à 3% du PIB, juste à la limite de la « norme autorisée ».

Mais, à l’automne dernier, Michel Sapin affirmait mordicus qu’il réussirait à atteindre l’objectif, imposé par Bruxelles, de 2,7%.

L’inénarrable Sapin se félicitait même de pouvoir réaliser « *46 milliards d’économies entre 2015 et 2017* », montant qui aura cruellement amputé les budgets de l’Etat, des collectivités locales, et de la protection sociale entre autres. Rappelons que M. Sapin avait pris cet engagement en février 2016 en échange d’un « délai de grâce » exceptionnel de deux ans accordé à la France, par la bienveillante UE, pour rentrer dans les clous.

Or en 2018, le déficit français pourrait remonter à 3,2%, sur la base d'une croissance pronostiquée à 1,7%. Si une telle « dérive » se confirme, la France restera soumise à la procédure de surveillance rapprochée prévue en cas de « déficits publics excessifs ». Aujourd'hui, outre la France, l'Espagne et le Portugal font l'objet de cette procédure infamante.

Macron s'est engagé à respecter strictement les normes budgétaires européennes. Mais passer en dessous des 3% est contradictoire avec les promesses de campagne.

Le nouveau fringant Président a promis de pérenniser le Crédit d'impôt dit pour la compétitivité et l'emploi (CICE) soit, 20 milliards de cadeau fiscal aux entreprises.

Devant la difficulté, Macron compte amadouer le ministre des finances allemand, Wolfgang Schäuble, en « réformant » le « marché du travail » c'est à dire, en détruisant le code du même nom par ordonnances, avant le 30 août.

L' indulgence provisoire de Bruxelles et de Berlin vont couter cher au peuple de France….

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire